

RECRUTE

UN.E AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE EN ALTERNANCE

pour la Direction Enfance Jeunesse Affaires Sociales et Santé – Crèche de Capdenac-Gare
Contrat d'apprentissage de 12 mois à compter du 2 septembre 2024

Limitrophe des départements de l'Aveyron et du Cantal, la Communauté de Communes du Grand-Figeac est un territoire disposant d'un environnement préservé, d'une économie dynamique et d'un patrimoine remarquable.

Maillon structurant essentiel du territoire, le Grand-Figeac met en œuvre de très nombreuses compétences allant de la culture, à la santé, en passant par la voirie, le développement économique, la petite enfance et l'aménagement du territoire. Riche de 232 agents, la Collectivité accompagne et mobilise chaque jour les acteurs du territoire par les différentes politiques mises en œuvre.

La crèche intercommunale de Capdenac-Gare accueille 20 enfants de 2,5 mois à 3 ans.

Auprès de la Direction Enfance Jeunesse Affaires Sociales et Santé, sous l'autorité de votre maître d'apprentissage et au sein d'une équipe de 9 agents, vous contribuerez à l'accueil et la prise en charge individuelle des enfants dans un climat de confiance et de sécurité.

Missions principales du poste

- **Pendant toute la durée de votre apprentissage vous travaillerez sur l'ensemble des missions du service, telles que :**
 - Prendre en charge des enfants en effectuant au quotidien le soin d'hygiène et de confort pour leur bien-être
 - Surveiller un groupe d'enfants défini, en garantissant leur sécurité
 - Participer au projet éducatif et pédagogique en lien avec les responsables de la crèche
 - Contribuer à l'éveil et à la socialisation des enfants, dans le respect de leur rythme individuel
 - Transmettre des informations aux familles ainsi qu'aux autres professionnels de l'établissement
 - Mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité
 - Participer à la surveillance médicale des enfants et appliquer le protocole de suivi demandé par les responsables.

Profil recherché

- **Formation / Compétences / Connaissances requises :**
 - Formation en cours de niveau 4 pour l'accès au diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture
- **Qualifications personnelles :**
 - Sens du service public
 - Goût pour le travail en équipe
 - Rigueur, organisation et ponctualité
 - Sens de l'écoute, de l'observation, curiosité
 - Discrétion
 - Qualités relationnelles et communicationnelles

Contraintes du poste

- Obligation de vaccination DTP et Hépatite B

Conditions

- Contrat d'apprentissage de 12 mois, basé à Capdenac-Gare, à pourvoir au 2 septembre 2024
- Poste en alternance selon le calendrier défini par l'organisme de formation
- Rémunération conforme aux dispositions légales du contrat d'apprentissage
- Possibilité de bénéficier de titres-restaurant

Envoi des candidatures

Dossier de candidature (lettre de motivation et CV) à adresser par mail à ressources.humaines@grand-figeac.fr ou par courrier à Monsieur Vincent LABARTHE, Président du Grand-Figeac, 2 rue Germain Petitjean, 46100 FIGEAC **avant le 9 juillet 2024.**

Après présélection sur dossier de candidature, un entretien avec le jury de recrutement sera proposé aux personnes retenues.

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.